

Comité de la réforme statutaire

Rapide compte rendu de la réunion téléphonique - lundi 28 avril 2014

Présent.e.s :

Agnès Michel - Commissions nationales
Claudine Parayre - Bureau du COP
Denis Guenneau - Coopérateur
Dominique Ounadjela - Conseil statutaire
Jean Desessard - BE
Jean Luc Dumesnil - conférence des secrétaires régionaux
Jean Marc Denjean - motion Via Ecologica
Jocelyne Le Boulicaut - Commissions nationales
Marie Trousselle - motion Avenir Ecolo
Maryse Oudjaoudi - BE
Pierre Wadier - motion LMP
Sylvain Guerin - Coopérateur
Thierry Brochot - Bureau du CF
Yves Contassot - motion Cap Ecolo

Excusé.e.s :

Elen Debost – conférence des secrétaires régionaux

Mise en Place du Calendrier

- * Réunion téléphonique les lundis tous les 15 jours jusqu'au CF du 14 et 15 juin
- * Réunion physique lors du Conseil fédéral de juin
- * Atelier pendant les JDE avec le CS

Objectif : Des propositions abouties pour le CF de mi-octobre

Prochaine réunion : lundi 12 mai – 21 heures

Composition du comité de suivi de la réforme statutaire

* Un tableau des membres du comité avec la mention de l'instance qu'ils représentent sera adressé à l'ensemble des membres d'ici la fin de la semaine.

* Il est proposé d'accepter les binômes paritaires pour assurer une meilleure continuité du travail et pallier aux absences éventuelles.

Rappel des règles statutaires

- Modifications des statuts : Congrès extraordinaire ou Référendum à 66 % des votant.e.s
- Modifications du RI : 66 % des votants du CF
- Les statuts sont prioritaires par rapport au RI

Méthodes de travail

Phase 1 : travail d'inventaire

- * Pendant le mois à venir, inventaire des contradictions entre statuts et RI, des lacunes, des bugs, des lourdeurs, des améliorations possibles...
- * Pendant ce mois, chacun, chacune se concentre sur les remontées de l'instance qu'il, qu'elle représente.
- * Chacun, chacun formule clairement ses remarques, sur l'écolopad, selon l'ordonnement des articles du Règlement intérieur.
- * Les deux prochaines conférences téléphoniques traitent les remontées de l'écolopad.
- * On peut bien sûr proposer des solutions au problème exposé, mais le problème doit d'abord être clairement explicité.

Phase 2 : dégager des pistes de travail

- * Pendant le mois qui précède le CF, il sera proposé des lignes directrices, structurantes.
- * Lors de la réunion physique lors du CF de juin, les éléments du rapport seront identifiés.

Objectifs :

- Simplification et amélioration du fonctionnement
- Proposer un rapport et des propositions au CF d'octobre.
- Pas d'interdit, si l'on arrive à la nécessité de modification des statuts, il faudra le proposer au CF.

Infos pratiques :

- * Prochaine réunion téléphonique : lundi 12 mai à 21 h
- * Lien vers l'écolopad
http://pad.ecololabs.eu/p/comit%C3%A9_de_la_r%C3%A9forme_interne
- * Lien vers les statuts et le RI :
<http://eelv.fr/les-statuts/>

*Compte rendu rédigé, le 28 avril
Maryse Oudjaoudi
Jean Desessard*